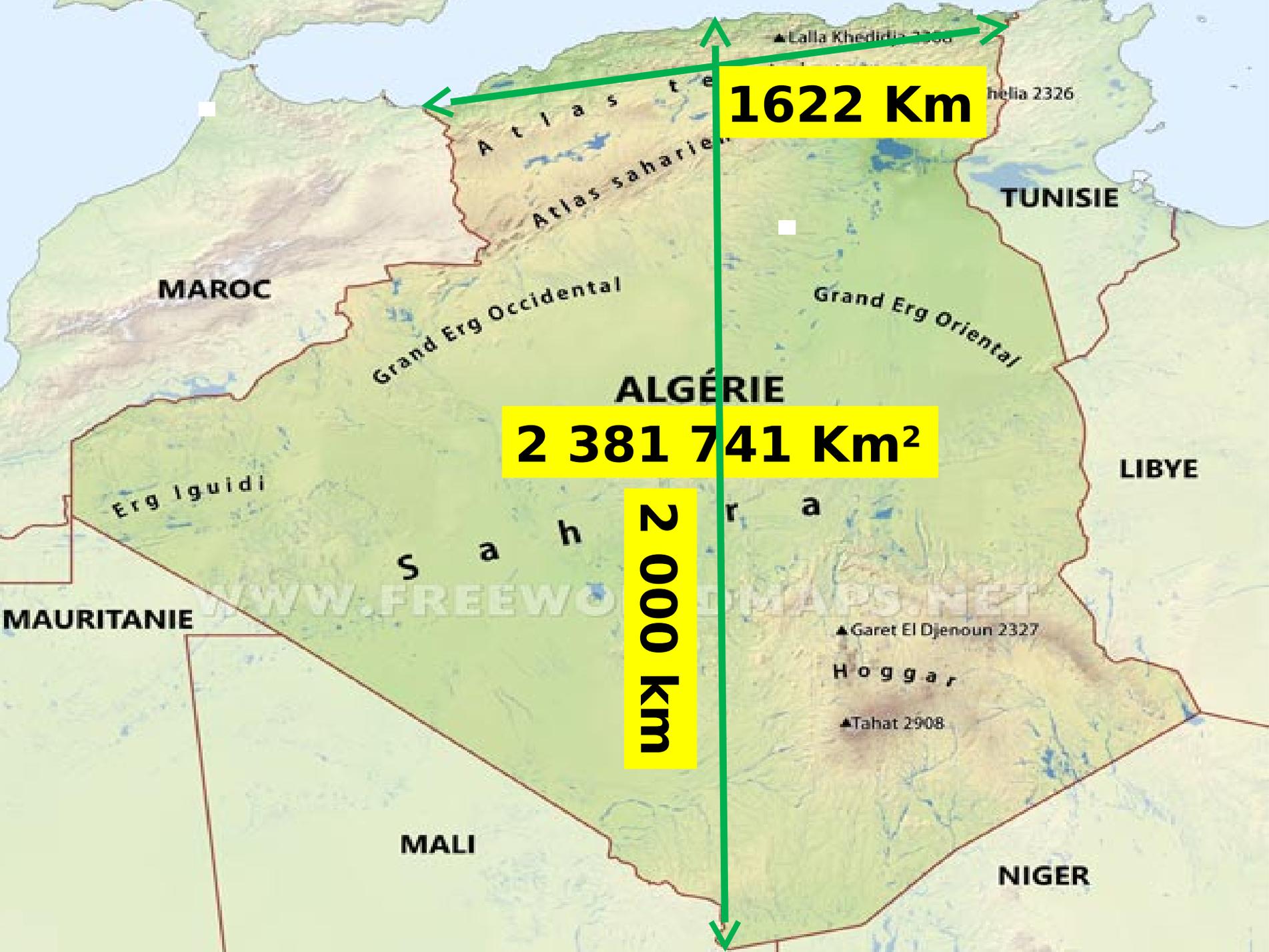


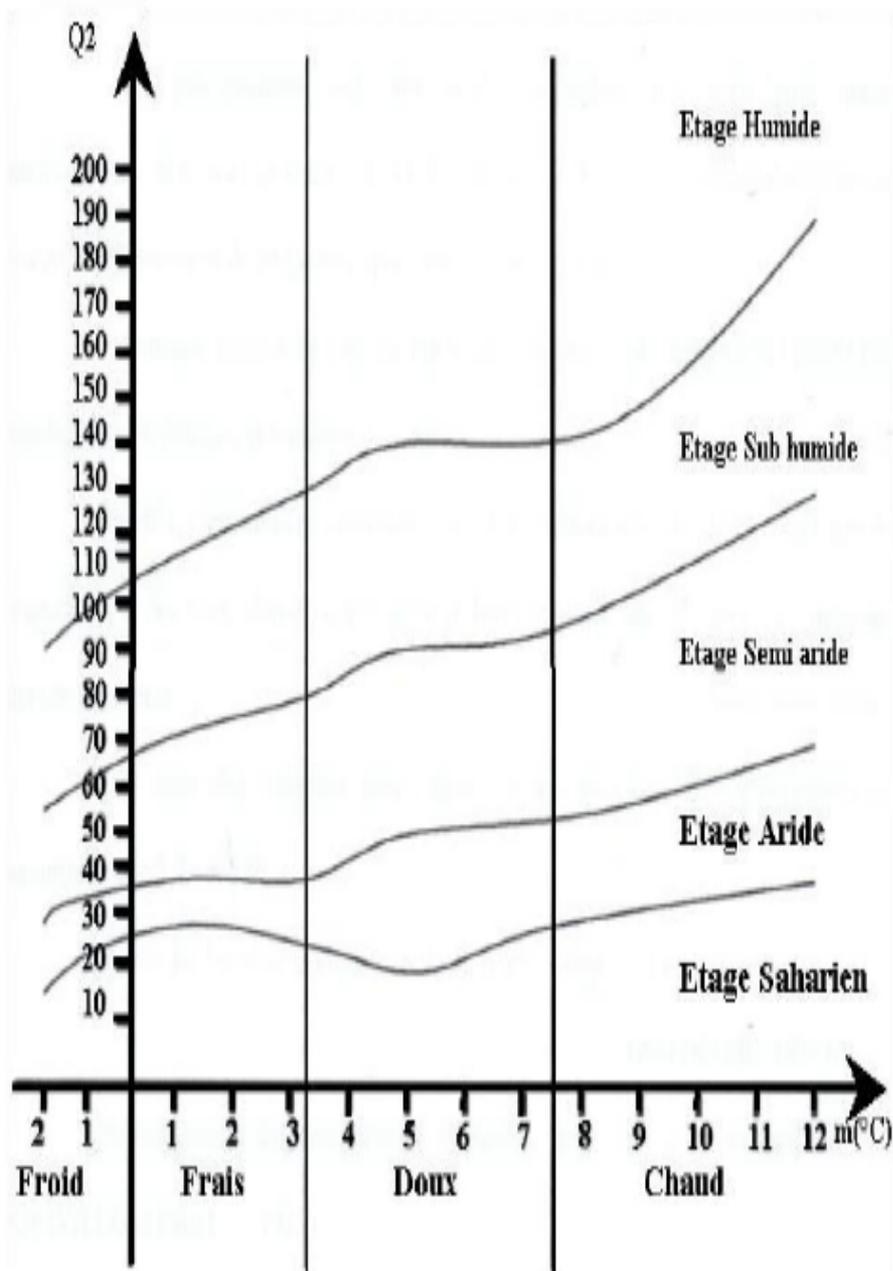
Partie II

Faune sauvage et types d'écosystèmes en Algérie



De point de vu climatique

**L'Algérie se divise en 5 grandes zones
bioclimatiques (étages bioclimatique)**



Précipitation > 900mm

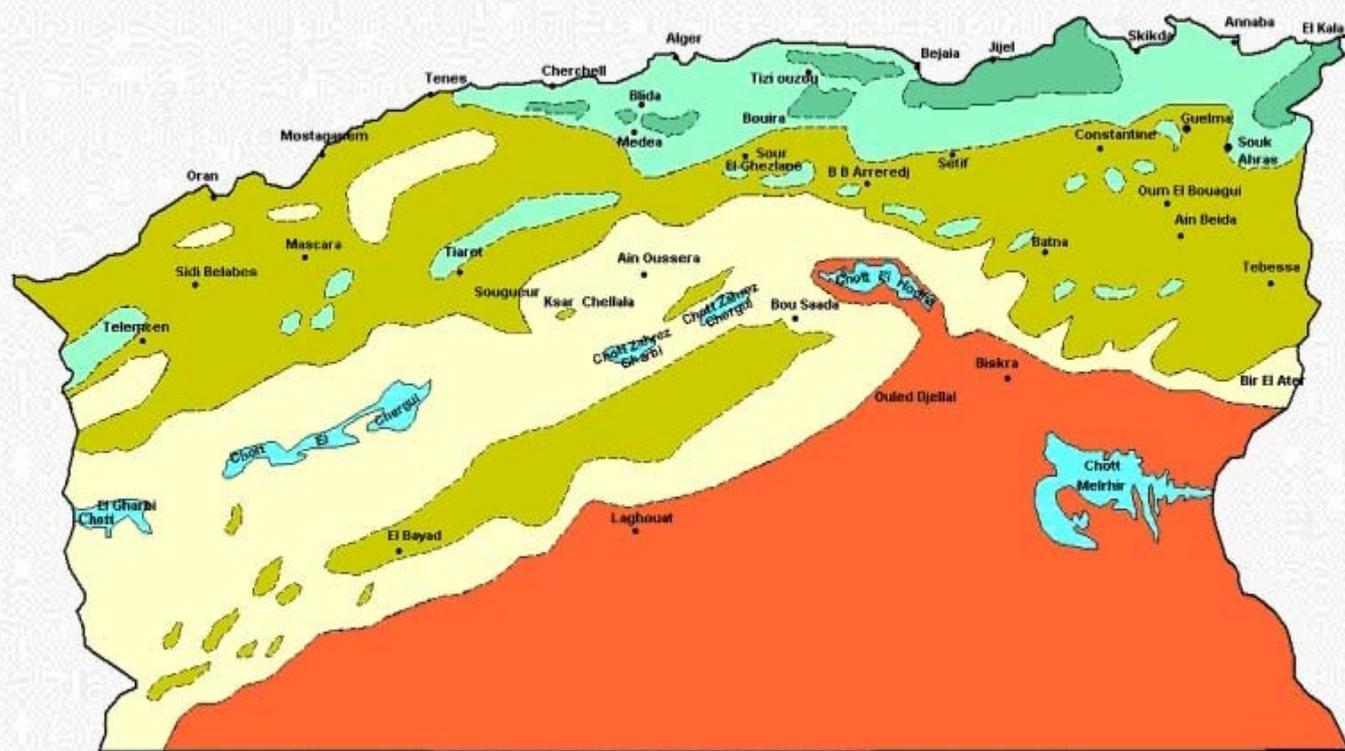
Précipitation 600 - 900mm

Précipitation 300 - 600mm

Précipitation 100 - 300mm

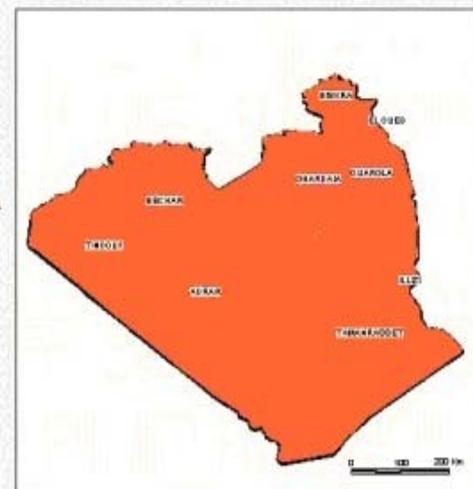
Précipitation < 100mm

ETAGES BIOCLIMATIQUES



LEGENDE

- Humide
- Subhumide
- Semi aride
- Aride
- Chott



0 67 135 Km

Source: EMBERGER

La diversité bio - climatologique associée à l'étendue de l'aire géographique de l'Algérie est à l'origine de l'existence d'une diversité taxonomique, éco - systémique et paysagère importante

De point de vue éco - systémique

L'Algérie se divise en 6 écosystèmes

- 1. les écosystèmes marins et côtiers (0,07 % de la superficie du pays);**
- 2. les écosystèmes des zones humides (2,52 %) (incluant les sites Ramsar)**
- 3. les écosystèmes montagneux(3,66 %)/forestiers (1,72 %);**
- 4. les écosystèmes steppiques (8,40%);**
- 5. les écosystèmes sahariens (83,97%) ;**
- 6. les écosystèmes agricoles.**

remarques

On observe également une mosaïque de paysages représentant plusieurs écosystèmes à la fois :

- cas des écosystèmes montagneux humides avec les écosystèmes forestiers ;**
- cas des écosystèmes steppiques arides avec les écosystèmes sahariens.**
- Les écosystèmes agricoles quant à eux peuvent s'intégrer dans différents écosystèmes.**



Caractéristiques des écosystèmes en Algérie



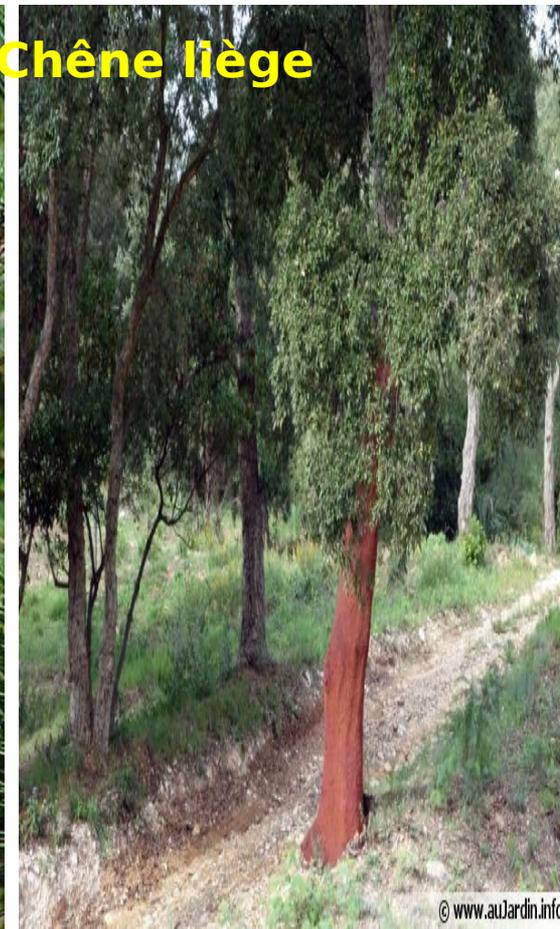
les écosystèmes des zones humides

- Les zones humides se distribuent dans toutes les régions écologiques et biogéographiques de l'Algérie et occupant une superficie de 6.000.000 ha.**
- On recense 1 451 zones humides en Algérie, dont 762 sont naturelles.**
- 42 sites sont classés sur la liste de la Convention de Ramsar des zones humides d'importance internationale, avec une superficie de près de 3 millions d'hectares.**

les écosystèmes montagneux/forestiers

- L'ensemble des massifs, monts, et piémonts délimités des zones de montagnes, occupent une superficie de 8 719 077 ha.**
- Cet espace couvre près de 3 millions d'hectares de forêts et de maquis et une superficie agricole utile de 3,5 millions ha, représentant 43% de la surface agricole utile totale.**

Les massifs forestiers sont constitués par 7 espèces majeures: Pin d'Alep, Chêne liège, Chêne zen et Afares, Cèdre, Pin maritime, Eucalyptus et Chêne vert.



Chour Zahi



Afares



Cèdre



Chêne vert

© Paul Asman and Jill Lenoble Suivre / flickr



Pin maritime



Eucalyptus

les écosystèmes steppiques



- **Les écosystèmes steppiques se situent entre l'Atlas Tellien au Nord et l'Atlas saharien au Sud.**
- **La superficie globale est de 20 millions d'hectares,**
- **ils sont localisés entre les isohyètes 400 mm/an au Nord et 100 mm/an au Sud.**

Ils sont subdivisés en deux grands ensembles

•un premier ensemble couvrant 15 millions d'hectares représentés par une végétation steppique constituant les vraies zones de parcours à vocation pastorale,

✓ dominées par 4 grands types de formations:

1. les steppes à alfa (*Stipa tenacissima*) ;
 2. les steppes à armoise blanche (*Artemisia herba alba*) ;
 3. les steppes à sparte (*Lygeum spartum*) ;
 4. les steppes à remth (*Hamada scoparia*)
- formant des steppes buissonneuses chamaephytiques.



Stipa tenacissima



Lygeum spartum



Artemisia herba alba



Hamada scoparia

- **un second ensemble couvrant 5 millions d'hectares constitués par les cultures (1,1 million Ha), les forêts (1,4 million Ha) et le sol nu, sables et sebkhas (2,5 millions Ha).**